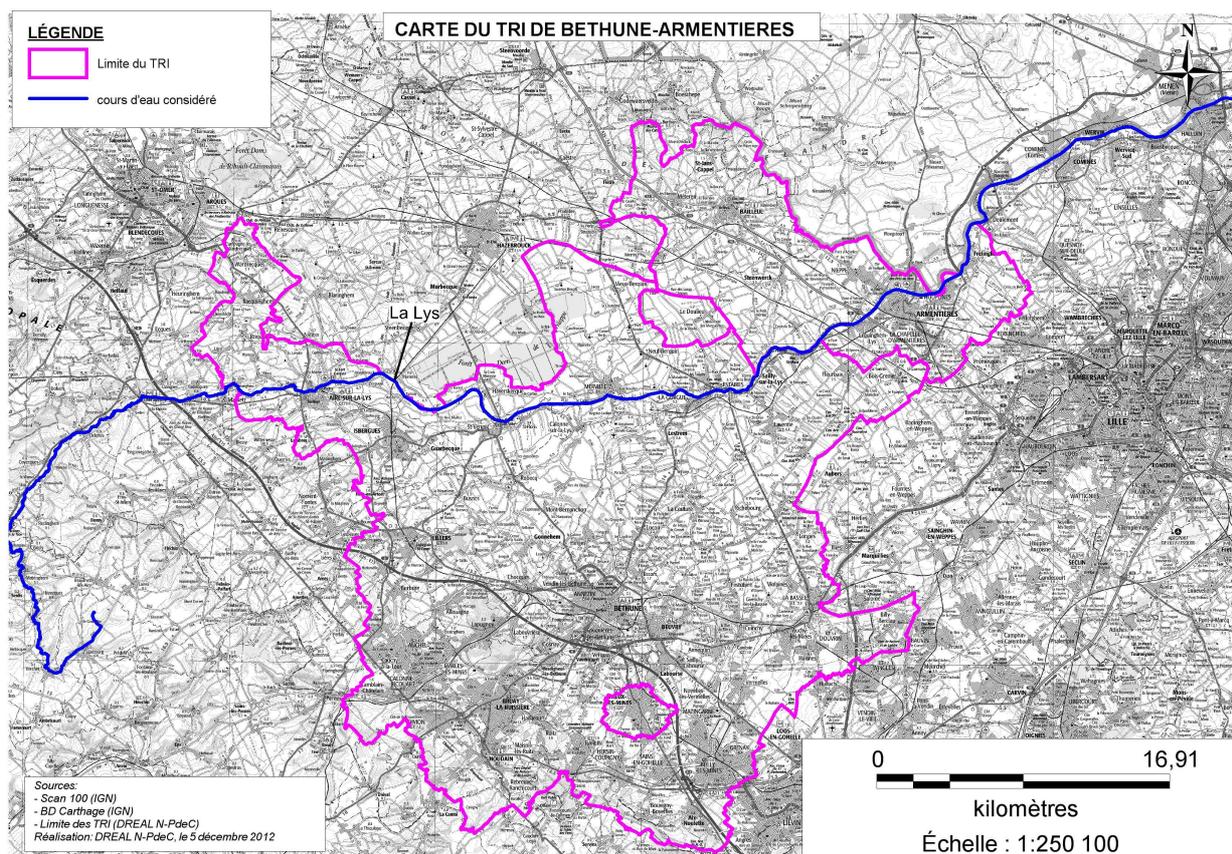


Directive inondation

TRI de Béthune-Armentières

La vallée de la Lys, autrefois marécageuse, présente un réseau hydrographique très dense à la topographie très peu marquée. Le territoire à risques importants d'inondation (TRI) est constitué de communes appartenant à la communauté d'agglomération de l'Artois et plusieurs autres intercommunalités telles que la communauté de communes Flandre Lys et Lille métropole communauté urbaine. Ce territoire a une surface d'environ 937 978 500 m² dont 60% sont situés dans l'Enveloppe Approchée des Inondations Potentielles (EAIP). Ce territoire a été identifié comme TRI au regard de son exposition aux débordements de cours d'eau de la Lys.



Résultats des indicateurs :

Le TRI de Béthune-Armentières compte 210 440 habitants situés dans l'EAIP ce qui place l'unité urbaine au deuxième rang du bassin Artois-Picardie pour cet indicateur. Une part importante de sa population (49%) est potentiellement vulnérable aux inondations. Compte tenu de la taille de la population exposée, le nombre d'interventions de secours, de pompages, de travaux de rétablissement des réseaux compliqueraient le temps de retour à la normale en cas de catastrophe.

Phénomènes passés :

Les mois de septembre et octobre 1974 ont été très pluvieux, respectivement 139 et 179 mm en moyenne sur le bassin de la Lys. Survient à partir de la mi-novembre une série d'averses. 80 mm de pluie sont enregistrés en six jours, suivis de quatre jours de pluies plus faibles, puis de nouveau 27 mm en deux jours. Au total, en 14 jours, le cumul atteint 118 mm, et même 150 mm sur le haut bassin (Fruges, Fauquembergues). Les périodes de retour des crues sont comprises entre 10 et 20 ans. Aux deux épisodes pluvieux correspondent les deux pics de crue observés sur la Lys, le second se greffant sur la décrue. Les débordements affectent avant tout les zones de prairies proches des cours d'eau. Les secteurs urbanisés ne sont pas touchés.

L'automne 1993 a été très pluvieux, de même que le début de l'hiver (512.2 mm à Merville entre septembre 1993 et janvier 1994 inclus), ce qui a contribué à la saturation hydrique des sols. Les précipitations de décembre sont très excédentaires. On relève plus de 180 mm sur la plupart des postes avec deux maximums entre le 12 et le 19 décembre 1993. La station d'Herbelles enregistre près de 300 mm. La Lys canalisée fait une crue significative. Le différentiel de hauteur par rapport au niveau normal de navigation atteint régulièrement deux mètres. A Armentières, le débit dépasse 100 m³/s (Q10-Q20). En termes d'impacts, la vallée de la Lys connaît les submersions les plus étendues (plusieurs dizaines de km²) et les dégâts matériels les plus nombreux. A St-Venant, des dizaines de maisons sont évacuées (230 habitants) suite à une brèche dans la digue. Le canal d'Aire déborde et submerge une partie de Beuvry. Bien d'autres secteurs sont touchés : Lestrem, Aire-sur-la-Lys, la Gorgue. Les routes sont impraticables durant toutes les fêtes de fin d'année. La situation ne redevient normale qu'au début du mois de janvier.

De fortes pluies s'abattent en novembre et décembre 1999 sur toute la région. Avec 281 mm à Desvres et 186 mm à Lambersart, la normale climatologique est dépassée de 2,5 à 3 fois. Les cumuls journaliers sont importants, notamment au cours de la 3^{ème} décennie de décembre. Les périodes de retour associées se situent entre 25 et plus de 50 ans. Ces pluies ont largement contribué à saturer les sols. A partir de mi-décembre, chaque nouvelle lame d'eau provoque une réaction rapide des cours d'eau. Les cumuls intenses relevés les 24, 25 et 26 décembre 1999 (95.2 mm à Bruay-la-Bruissière) lors du passage de la tempête Lothar sont à l'origine des élévations les plus importantes. De nombreuses crues sont enregistrées sur le bassin versant de la Lys au cours des deux dernières décennies de décembre. La Lys entre quatre fois en crue en 15 jours, avec des débits de pointe allant crescendo (près de 30 m³/s relevés à Delettes pour la dernière, soit une période de retour cinquantennale), et des temps de montée de plus en plus courts (neuf heures pour la première, trois heures pour la dernière). Les décrues sont tout aussi rapides. La Lys submerge rapidement toutes les communes riveraines. A Aire-sur-la-Lys,

l'hôpital et la maison de cure sont évacués (160 personnes). Des brèches provoquent la submersion de nombreuses parcelles et routes. Évacuations et maisons inondées ne se comptent plus, notamment à St-Venant.

Autres éléments

Lors de la concertation avec les parties prenantes ce territoire a été proposé sous la forme de deux TRI distincts, Béthune d'un côté, Armentières de l'autre. Le premier était désigné comme TRI d'office du fait des enjeux concernés. Le deuxième faisait parti des TRI sous réserve d'engagement pour lesquels la réception effective des engagements des structures porteuses adaptées ont conditionné leur acceptation en tant que TRI. Le Syndicat Mixte pour le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Lys (Symsagel) qui porte le PAPI de la Lys s'est montré intéressé par la mise en place d'une stratégie sur le TRI d'Armentières en lien avec celle du TRI de Béthune. En conséquence, il a été décidé de réunir les deux.